

Association pour la protection du Lac-à-la-tortue

C.P. 21, secteur Lac-à-la-tortue
SHAWINIGAN, QUÉBEC G0X 1L0

Le Clapotis

BULLETIN DE LIAISON

Juin 2006



Avant les élections de l'automne 2005, il était entendu que des actions immédiates seraient engagées au printemps 2006 selon un programme d'interventions déposé par la firme IMS auprès de la municipalité. L'A.P.L. a récemment voulu savoir si les engagements seraient respectés. Le 4 avril, un dossier d'IMS et le rapport de la SAMBBA ont été remis lors d'une rencontre avec les conseillers concernés, des employés municipaux et la firme IMS afin d'établir un programme selon 8 points :

1. Qu'un bilan phosphore soit fait dans les eaux de surface et dans les deux nappes phréatiques afin d'établir notre seuil de référence en 2006 qui nous permettra de voir l'évolution au cours des années à venir.
2. Draguer la charge et la décharge du lac afin de ne pas avoir de surcharge en matière organique provenant de l'accumulation de débris sur plusieurs années surtout si des apports substantiels d'eau devaient parvenir du Lac des Atocas
3. Procéder à du faucardage afin d'enlever de la biomasse provenant de la croissance des plantes aquatiques qui se déposent au fond du lac en fin de saison et qui contribuent à son eutrophisation.
4. Faire des tests de chaulage dans certaines parties du lac.
5. Effectuer des demandes de certificats d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement afin que les travaux puissent se faire cet été.
6. Qu'un inspecteur cumulant plusieurs fonctions (état des fosses septiques, contrôle sur l'application des pesticides, information et communication) puisse être en fonction dès maintenant
7. Si le volet communication n'est pas fait par l'inspecteur, l'A.P.L. pourra prendre en charge ce volet.
8. Que la Ville mandate le ministère de l'Environnement pour que ce dernier puisse faire le suivi de conformité des établissements commerciaux (commerces et campings)

De ces 8 points, les points 3 et 6 seront mis de l'avant. Pour les autres, il y a encore place à discussion mais il est entendu que des actions concrètes seront posées et nous en sommes heureux.

UN ENGAGEMENT

Toujours avant la tenue des élections, le RÉEL a organisé une rencontre avec les trois candidats au poste de conseiller municipal, soit France Beaulieu, Bernard Cayouette et Mario Fontaine. Lors de cette rencontre, un membre du conseil d'administration de l'A.P.L. s'est permis de poser systématiquement la même question à chacun des candidats : « Si vous êtes élu(e), y a-t-il lieu de croire à un engagement ferme de votre part pour que de l'inspection se fasse régulièrement près des résidents riverains afin d'éviter la pose d'engrais et de pesticides chimiques? » Madame France Beaulieu s'est alors prononcée publiquement pour qu'un poste d'inspecteur municipal soit créé et que le rôle de cet employé soit d'émettre des amendes à tout contrevenant s'il y a une infraction au règlement municipal interdisant la pose d'engrais et de pesticides chimiques sur les terrains en bordure du lac si néfastes pour le lac. A-t-elle tenu parole? Eh bien oui! Lors de la rencontre du 4 avril, il a été confirmé qu'un inspecteur serait engagé au mois de mai. À ce titre, il est possible de loger des plaintes à la municipalité afin de rendre compte d'actes répréhensibles.

DOSSIER HYDRAVIONS

À la demande de l'A.P.L., le conseil municipal, a récemment adopté à l'unanimité qu'aucune autre base d'hydravions ne pourra s'établir au pourtour du lac afin d'éviter une croissance abusive de tourisme aéroborté. D'autre part, Aviation Mauricie fournira à la municipalité et à l'A.P.L. les numéros d'identification de leurs appareils. Il est aussi prévu d'établir une entente pour qu'il n'y ait jamais plus de 4 avions en service sur le lac.



TROUSSE DU NOUVEL ARRIVANT

L'A.P.L. travaille à l'élaboration d'une trousse du nouvel arrivant à remettre à tout acquéreur d'un terrain en bordure du lac. Cette trousse donnera des indications à suivre pour que les rives soient aménagées de façon appropriée afin de préserver la santé, toute relative, du lac. À ce sujet, l'étude de l'été 2005 de la SAMBBA précise que seulement la moitié de l'aménagement des rives est convenable. De nombreux quais de ciment sévissent encore et trop de rives sont tout à fait déboisées.

LE GROGNON (%7*&*8 !!!/)

En Occident, la grippe aviaire devient une préoccupation. Elle est une menace par le fait qu'elle puisse être propagée par la faune ailée migratoire. En nourrissant des canards sauvages, on court le risque d'attirer des spécimens contagieux. La meilleure protection est d'éviter de les nourrir. Du coup, on se protège de la présence des cercaires communément appelées puces d'eau, et qui provoque la dermatite du baigneur. Et, à l'automne le risque sera encore plus élevé suite aux contacts éventuels de notre faune ailée avec celle du continent asiatique dans le grand nord



LE BAVASSEUX

Le bavasseux change d'attitude et souhaite rencontrer bientôt des membres d'autres associations québécoises soucieuses de l'environnement. Les échanges possibles seront stimulants et assurément enrichissants. Suivez son parcours dans les prochains bulletins.



LE CURIEUX

Depuis moult années, plusieurs s'interrogent sur l'origine du nom du Lac à la Tortue. Est-ce sa forme, la présence de la tortue des bois, le nom donné à un bateau dragueur de minerais de fer ? Eh bien non ! En Algonkin, le terme Makinac signifie tortue, nom donné à une rivière tributaire du lac en raison de sa lenteur. Du nom de la rivière est survenu celui du lac.



COURTOISIE

Au Lac-à-la-tortue, il fut un temps où plusieurs personnes s'intéressaient à la voile. Du coup, les connaissances concernant la courtoisie sur un plan d'eau étaient couramment divulguées. Actuellement, les principes de courtoisie sont méconnus, et pourtant, il serait fort utile pour les usagers du lac de les connaître. Le principe de base consiste à donner priorité à celui dont l'embarcation est relativement frêle et dont la manœuvre ne peut pas se faire rapidement. Aussi, un conducteur doit toujours considérer le déplacement d'eau qu'amène son embarcation car il en est responsable vis-à-vis, par exemple, un canotier qui pourrait verser.



PENSONS-Y

Être propre sans trop salir son lac, c'est possible en s'adressant au CRE, Conseil régional de l'environnement (395 Barkoff, Trois-Rivières, 694-1748) afin de s'y procurer des produits de nettoyage, comme du détergent, du savon à vaisselle, du détachant, moins nocifs pour l'environnement.

Nous remercions Madame la Ministre Julie Boulet, le député Claude Pinard, la Caisse populaire du Lac-à-la-Tortue et la Municipalité de Shawinigan de leur aide financière pour ce bulletin.



L'ÉQUIPE

Roger Langevin, président ; Claude Ouellette, vice-président ; Mario Boisvert, secrétaire ; Robert Gingras, trésorier ; Pierre Giguère, administrateur ; Louise Desaulniers, administratrice ; Robert Houle, administrateur ; Claude Vaugeois, administrateur.